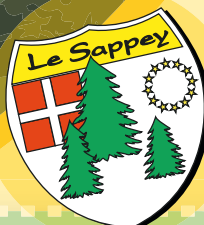


Sappey'tille

Edition Août 2020



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Voici notre premier Sappey'tille à paraître depuis les élections municipales. J'en profite pour remercier la commission communication qui a œuvré pour réaliser ce bulletin, qui sera je l'espère agréable à lire.

Fin mars dernier, vous avez été très nombreux à démontrer votre engagement pour la commune malgré les doutes posés par le début de Covid 19. Vous étiez 61.4 % à vous exprimer par le biais des urnes.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance forte que vous avez témoignée à l'égard de mon équipe. Une équipe partiellement renouvelée, toujours motivée et déterminée à entreprendre pour relever les défis qui s'offriront à elle. Une énergie neuve à déployer pour le bien commun et celui de notre village malgré les freins économiques que l'on connaît depuis quelques années déjà quant à l'attribution réduite des aides de l'état.

Bien que le conseil ait tardé à se mettre en place, toujours au regard des contraintes sanitaires, nous avons continué à travailler. La voie verte a été mise en place en partie et les plans de la transformation de l'école et de la mairie sont bien avancés. Nous avons réagi au plus vite pour la commande de masques de protection et procédé le plus rapidement possible à leur distribution.

Je veux souligner toute ma satisfaction de travailler, dans de nombreux domaines tels que la cantine, la garderie, l'embauche des employés communaux, avec notre commune voisine de Vouray-en-Bornes.

Par ailleurs, ayant été élu vice-président en charge des bâtiments à la CCPC, j'aurai le plaisir d'assurer cette mission avec toute ma conviction et mon expérience, durant les 6 années à venir.

Je vous souhaite à toutes et tous, chers concitoyens, une bonne lecture de notre Sappey'tille et un bel été. Continuons, toutes et tous, ensemble, à pratiquer les gestes barrières afin de préserver mutuellement notre santé.

Avec tout mon dévouement,
Pierre GAL, Maire.

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	p.1
Vie Communale.....	p.2-5
Du côté de nos enfants.....	p.6-7
Le social.....	p.7
Environnement.....	p.7
Vie associative.....	p.8
État civil.....	p.9
Urbanisme.....	p.10
Infos pratiques.....	p.11
Bientôt des légumes au Sappey.....	p.12
Un moment de détente.....	p.13
Recette typique de la région.....	p.14
À vous de jouer ! Pour le prochain Sappey'tille.....	p.15-16



Vie communale

Le Conseil municipal

Les Commissions Communales

Nous remercions les bénévoles qui se sont inscrits lors de la matinée café rencontre, le 20 juin 2020. Nous comptons sur leurs idées nouvelles pour nous aider à faire vivre la commune.



Appel d'offre • Pierre GAL (président) • Jean-Pierre BAILLARD • Martine DUSONCHET • Jean-Michel JACQUES • Marie-Laure DESBIOLLES (suppléant) • Jean-Paul COUTY (suppléant) • Arnaud TESSIER (suppléant)	Scolaire - périscolaire • Marie-Laure DESBIOLLES • Pascale VULIN • Aurélia PHILIP
Evènementiel • Martine DUSONCHET • Marie-Laure DESBIOLLES • Pascale VULIN • Aurélia PHILIP • Laurence LEUILLIER • Jean-Michel JACQUES • Lucille DE CALIGNON • Damien GILLET • Charline PEDROL • Ricardo PEREIRA • Sébastien PHILIP • Aurélie LUPKINS • Jérémie MONNEY • Nicolas WICHT	Communication • Laurence LEUILLIER • Jean-Pierre BAILLARD • Martine DUSONCHET • Jean-Michel JACQUES • Pascale VULIN • Marie-Laure DESBIOLLES • Lucille DE CALIGNON • Sébastien PHILIP • Clara VEINNANT • Nicolas WICHT • Marlène KALWA (fleurissement)
Voirie • Arnaud TESSIER • Jean-Paul COUTY • Alain BRUCHEZ	Bâtiments • Jean-Pierre BAILLARD • Martine DUSONCHET • Jean-Paul COUTY
C.C.A.S. • Jean-Paul COUTY • Pascale VULIN • Aurélia PHILIP • Jean-Michel JACQUES	Environnement • Arnaud TESSIER • Laurence LEUILLIER • Martine DUSONCHET • Jean-Michel JACQUES • Marie-Laure DESBIOLLES
SYANE • Jean-Michel JACQUES	Défense • Jean-Michel JACQUES
S.M.S. • Laurence LEUILLIER • Arnaud TESSIER • Pierre GAL (suppléant)	SMECRU • Pierre GAL • Jean-Michel JACQUES
Communes forestières • Pierre GAL • Alain BRUCHEZ (suppléant)	CCPC • Pierre GAL • Jean-Pierre BAILLARD (suppléant)

La rencontre «Échanges autour d'un café»

La « **Rencontre et échanges autour d'un café** » a eu lieu le samedi 20 juin de 9h00 à 11h00 dans notre village, à la salle polyvalente.

Ce premier rendez-vous participatif, ouvert à toute la population fut l'occasion de se rencontrer, de discuter et de partager des idées...

Elle fut aussi synonyme d'engagement car chacun a eu l'opportunité de s'inscrire dans les commissions « Communication » « CCAS » et « Événementiel » au gré de ses envies et de ses compétences.

La prochaine rencontre aura lieu **le samedi 05 septembre 2020**. Le thème sera de réunir les différentes associations existantes et à venir, afin d'échanger et d'envisager la mise en place d'un répertoire des associations et un agenda des diverses manifestations.

Les décisions du Conseil municipal

25 mai

- Élection du Maire, Pierre GAL et des adjoints Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLLES et Martine DUSONCHET. Les conseillers communautaires sont Pierre GAL, titulaire, et Jean-Pierre BAILLARS, suppléante.
- Détermination du nombre d'adjoints à 3, fixation de l'indemnité à 25.5% de l'indice de référence de la Fonction Publique Territoriale pour le Maire et à 9.9% pour les Adjoints, Délégations données à Monsieur le Maire pour le nouveau mandat.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le recrutement et le remplacement d'agents pour les besoins saisonniers pendant toute la durée du mandat.

6 juin

- Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural au lieudit Chez Bolliet.
- Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricités - Poste Le Poissonnier.
- Syane : Instauration d'une redevance règlementée pour les chantiers provisoires.
- Convention de viabilité hivernale : la convention arrivant à échéance et suite à l'avis de marché et aux offres reçues, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'Entreprise SAS DJD DESBIOLLES (Soit 6 000€ pour l'immobilisation du véhicule de déneigement et de salage et 75€ l'heure de main d'œuvre).
- Convention de livraison de repas avec la société LEZTROY pour la mise en place d'un portage de repas à compter du 15 juin 2020. Il sera destiné aux personnes âgées dans le besoin, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap ou accidentées temporairement ou en cours de convalescence suite à une hospitalisation.
- Convention de livraison de repas avec des particuliers : les repas seront refacturés aux bénéficiaires au prix de 6,49€ TTC par repas + 0,49€ TTC pour le pain (soit le prix facturé à la commune). Une facture sera établie tous les mois.
- Agrandissement de la mairie : Demande de subvention. Les travaux prévus concernent la création d'une salle de conseil municipal et de mariage, le déplacement du bureau du maire et la transformation du secrétariat et de l'accueil de la mairie. La subvention est sollicitée auprès du département, dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité et auprès de la région.
- Voie verte : Demande de subvention auprès du département, dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité.

17 juin : Vote du budget 2020

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	504 624.40	504 624.40
Investissement	423 852.79	423 852.79

- Vote des taux d'imposition 2020 Taxe d'Habitation 5,79 % ; Taxe Foncière (Bâti) 3.72 % ; Taxe Foncière (Non Bâti) 23,09 % (Taux identiques à ceux de 2019).
- Tarifs location salle polyvalente cours d'art plastique- renouvellement : la convention est renouvelée pour 6 mois avec les tarifs suivants inchangés: 20 euros pour le mercredi de 9h30 à 11h30 et 20€ la journée de stage à compter du 1^{er} juin 2020.

1^{er} juillet - Mise à jour des tarifs de la salle polyvalente.

La commission « Évènementiel »

Grâce au bénéfice des animations réalisées durant les 6 années du mandat précédent, un ski-training, d'une valeur de 3 989.22€ TTC, situé au Chef-Lieu, a été mis à disposition de la population et des promeneurs locaux.

Petit rappel, ce vélo est interdit aux personnes de moins de 14 ans.

Suite à la crise sanitaire du covid-19, toutes les animations ont été annulées.



Le confinement au Sappey

Grâce à l'initiative de plusieurs personnes de proximité, les Sappiards ont pu s'approvisionner ou se distraire en toute sécurité par rapport au virus. Un grand merci à ces collaborateurs.



Le Maire et le Conseil municipal ont décidé de donner trois masques jetables ainsi que deux lavables aux habitants de la Commune, à partir de 10 ans, afin de les protéger le plus possible lors des déplacements (courses, pharmacie, médecin...). **Coût total : 2 776€.** La région a également offert un masque lavable à chaque habitant.



Agrandissement de la mairie

Il a été prévu de transformer la mairie en utilisant l'ancienne école afin de créer une salle de conseil municipal et de mariage mais également pour agrandir l'accueil et le secrétariat et déplacer le bureau du Maire.

Les demandes de subventions ont été réalisées auprès du département et de la région. Les études sont en cours de réalisation par un architecte.

Renforcement du poste Le poissonnier



Des soucis récurrents sur le réseau EDF au lieu-dit « Clarnant » ont obligé la municipalité à envisager des travaux de renforcement de la ligne EDF avec changement de plusieurs poteaux bois et béton.

La municipalité a donc demandé l'aide du Syane (Syndicat Départemental de l'Aménagement Numérique et des Energies) afin de coordonner les travaux. Ces derniers ont été reportés en raison de la crise sanitaire en cours et n'ont pu débuter qu'à partir du 18 mai 2020.

La société « **YDEMS** » a été mandatée pour poser les nouveaux poteaux.

La phase suivante a consisté à dérouler la nouvelle ligne et venir l'accrocher sur ces derniers.

La dernière phase dévolue à Enedis, verra le branchement des nouveaux câbles et le transfert des éclairages publics sur les nouveaux poteaux.

Par la même occasion, l'éclairage de notre célèbre « Guérite Douanière » sur la D15, sera transféré directement sur l'éclairage public de la commune.

Le montant total des travaux s'élèvera à **58 252€ HT**, dont **11 457€ HT** pour la part communale.

Grâce à ces travaux d'amélioration du réseau, notre commune, avec l'enfouissement des lignes EDF déjà opéré, et la suppression des lignes aériennes, ne devrait plus connaître de problème.

Travaux

- Réfection des chemins du Moulin, de Cornillon et de Clarnant avec la méthode du goudron soufflé, ce qui permet de boucher les fissures et de prolonger la durée de vie des routes.
- A la demande de la Commune, mise en place d'un mur montagne par le Conseil Départemental au lieu-dit la Crotte afin de sécuriser les virages sur la RD15.
- Le point de la collecte des déchets du Chef-Lieu va être transformé afin de changer les conteneurs existants et d'en ajouter un supplémentaire pour le tri-sélectif. Les travaux seront réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Élagage

Suite à la demande de la Commune, **ENEDIS** a missionné l'entreprise Arcade afin d'égaler des sapins, trop proche de la ligne à haute tension alimentant le hameau de Cornillon.



Du côté de nos enfants

École Le Sappey - Vovray-en-Bornes

Les portes de l'école Sappey-Vovray en Bornes viennent de se refermer l'espace d'un été... Résonnent encore dans les têtes des Petits et des Grands les souvenirs d'une année bien particulière :

- La rentrée dans un nouveau bâtiment tout neuf avec son inauguration en septembre.
- La réalisation d'une fresque par tous les enfants autour d'un projet collectif mené par une artiste Aurore Sacquart. Le thème fédérateur de cette œuvre était « **Nous, individus dans un monde ensemble** ».
- La période du confinement suivi d'un retour en classe encadré par le protocole sanitaire, sous la forme de petits groupes d'élèves quelques jours par semaine.

Néanmoins, si nous écoutons les enfants... Cette année particulière dans cette nouvelle école est restée positive... En voici quelques bribes échangées dans la classe des CM1-CM2 :

« Elle est bien cette école, c'est pratique pour les parents. Nous sommes tous au même endroit. »
« On a plus d'espace qu'avant et on peut faire plus d'activités. »
« Je l'aime bien. Moi je m'y sens bien. »
« Il y a deux cours de récréation : une pour les CE/CM et une pour les maternelles. C'est spacieux ! »
« En plus, on a la chance de pouvoir la décorer tous ensemble et d'y faire une fresque !! »

L'école LE SAPPEY VOVRAY en chiffres

- A la rentrée 2019, 99 élèves étaient inscrits à l'école répartis dans 4 classes : PS/MS avec 33 élèves, GS/CP avec 24 élèves, CE1/CE2 avec 21 élèves et CM1/CM2 avec 21 élèves.
- Pour la rentrée prochaine, une nouvelle classe s'ouvrira dans une salle prévue à cet effet.

L'école accueillera 112 enfants. Les classes seront allégées afin de permettre des apprentissages de qualité : 1 classe de PS avec 21 élèves, 1 classe de MS/GS avec 23 élèves, 1 classe de GS/CP avec 20 élèves, 1 classe de CE1/CE2 avec 25 élèves, 1 classe de CM1/CM2 avec 23 élèves.

Micro-crèche

Nous sommes en Juillet 2020, et cela fait déjà 9 mois que la Micro-Crèche « **Mes Premiers Pas** » a ouvert au sein de la belle commune du Sappey. Pendant 6 mois (en enlevant les deux mois de confinement pendant lesquels nos petits petons nous ont bien manqués), c'est une vingtaine de familles qui ont pu profiter du service de garde au sein de la commune.

L'équipe a appris à connaître chacun de ces enfants et a eu beaucoup de plaisir à prendre soin d'eux ! Au rythme des activités, des repas, des temps de lecture, des temps de repos, ce lieu n'a pas manqué de vie !

Nous sommes infiniment reconnaissants du soutien et de la cordiale collaboration entretenue avec la mairie, ainsi que des liens que nous avons pu créer avec les familles et avec les collaborateurs.

La Micro-Crèche est presque complète pour la rentrée, n'hésitez pas à rentrer en contact avec la gestionnaire afin de voir s'il reste une place, si vous avez besoin de garde occasionnelle ou fixe. Nous serons à votre écoute.

Pour l'aventure « Mes Premiers Pas », ce n'est que le début, et encore de beaux moments s'annoncent dans ces locaux pour l'équipe, les parents et les enfants !



Le centre des loisirs des Bornes

Le centre de loisirs installé à Villy-le-Bouveret dans l'ancienne école, existe depuis septembre 2015, sous l'impulsion des 4 communes des Bornes : Menthonnex-en-Bornes, Villy-le-Bouveret, Vovray-en-Bornes et Le Sappey. Elles se sont unies pour mettre en place ce service d'accueil des enfants de 3 à 11 ans. Elles participent aux frais de fonctionnement du centre au prorata de la fréquentation des enfants.

Pour notre commune, 16 familles utilisent ce service ce qui correspond à 24 enfants.

Le centre est géré par l'association Graine de Favis ainsi que par des représentants des quatre communes.

Durant l'année scolaire, le centre est ouvert tous les mercredis hors jours fériés, toutes les vacances scolaires sauf les vacances de Noël et la semaine précédant la rentrée scolaire.

Pour cet été, il sera ouvert du lundi 6 juillet au 21 août en respectant le cadre sanitaire. Ainsi, les petits de moins de 6 ans et les grands de 6 à 11 ans seront accueillis dans deux secteurs distincts avec des activités séparées.



Centre de Loisirs des Bornes - 55 Chemin de l'Ecole, 74350 Villy-le-Bouveret



04 50 45 70 85

(uniquement aux heures d'ouverture du centre - Ne pas laisser de message sur le répondeur)



centredeloisirsdesbornes@orange.fr

Le Social

Portage des repas

Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou accidentées temporairement ou en cours de convalescence, un service de portage des repas à domicile est mis en place par la Commune. Le repas coûte **6.98€ TTC** (potage, entrée, plat, fromage, dessert et pain). La livraison est assurée gratuitement par la mairie. En cas de besoin, merci de prendre contact avec la mairie.

Environnement

Voie verte

La commune tient beaucoup à ce projet, un sentier qui vous fait découvrir notre flore ainsi que nos petits hameaux et lieux-dits, partant du Bouchet jusqu'à proximité de la route des Noyers en passant par Clarnant. Une belle ballade à faire en famille ou entre amis.

Cette future voie verte a été partiellement élaguée sauf la partie sous la scierie jusqu'au Noyer.

Nous installerons une signalétique prochainement.

Une demande de subvention a été demandée auprès du département.

Le montant des travaux s'élève à **25 946,40€ TTC**.

AVANT



APRÈS



Vie associative

Les tartifilous

Le service périscolaire de cantine et garderie est subventionné conjointement par les mairies du Sappey et de Vovray en Bornes (60 000 euros soit, 30 000 euros par Commune en 2020). Une équipe de parents bénévoles en assure son fonctionnement.

L'association emploie 5 agents, et une centaine d'élève utilise ce service.

La création du regroupement scolaire avec l'arrivée des niveaux de PS-MS a demandé une adaptation de l'accueil, la mise à disposition de jeux...

Nous remercions les familles ayant fait don de jeux (complets et en bon état) et de linge (vêtements utiles en cas de salissures ou petits accidents).

La fin de l'année se termine sur une note amère avec l'impossibilité organisationnelle de maintenir le service de restauration, avec cependant, la mise en place d'un service de surveillance durant le temps de cantine avec repas apporté par les élèves.

Le protocole des nouvelles règles d'hygiène et de promiscuité, a été plutôt bien accueilli et compris par les enfants.

Nous espérons un retour proche de la normale pour septembre, concernant le service de cantine mais aussi, le retour des jeux collectifs et des activités telles que la pâtisserie, jeux de société...

Avez-vous pensé à nous transmettre votre dossier d'inscription concernant l'année scolaire 2020-2021 ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter par mail l'association : **lestartifilous@gmail.com**.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale de l'association le MARDI 15 SEPTEMBRE à 18H30. Nous comptons sur la présence de tous les parents concernés, la pérennité de l'association dépend de tous.

Afin de permettre le renouvellement du bureau, nous sommes à la recherche d'un(e) secrétaire et d'un(e) vice trésorier(e). Pour toute demande d'information et de candidature, merci de bien vouloir nous contacter par mail : **lestartifilous@gmail.com**.

APE

L'APE est l'Association des Parents d'élèves de l'école Le Sappey-Vovray. Elle a pour but d'organiser des manifestations afin de participer au financement des projets pédagogiques, culturels et sportifs des enseignants.

Comme pour beaucoup de monde et d'association, cette année 2019-2020 a été un peu particulière aussi l'association se projette d'ors et déjà dans les projets de l'année 2020-2021.

Les dates restent encore à confirmer, cependant voici quelques projets :

Fête du pain à Vovray : samedi 19 septembre (ou 26).

« Vide ta chambre » : dimanche 20 septembre (ou 27) à Vovray. Les modalités d'inscriptions seront transmises courant août.

Vente de sapins et de chocolats Jeff de Bruges : les commandes se feront en novembre pour une livraison en décembre.

Deux soirées seront organisées au Sappey : la soirée déguisée et le repas des filets de perche.

Les dates ne sont pas encore prévues.

La participation de chacun aux différentes manifestations aidera au financement du projet de classe verte de l'année à venir. De plus cela permet de maintenir ce lien existant entre les habitants de différentes générations de nos deux villages.

Toute l'équipe de l'APE vous remercie de tout le soutien que vous apportez à l'association depuis le début.



État civil

L'Etat Civil paraît dans le Sappey'tille lorsque les avis officiels sont reçus en Mairie.
Il y a donc un décalage avec l'évènement.

Naissances

Augustin CICLET,
le 22 août 2019

Swann DO NASCIMENTO,
le 25 septembre 2019

Ambre CORMON,
le 31 mars 2020

Pietro Stephan SCHENBERG
le 8 mai 2020



Mariages

Alexis RAMEAU et Pauline MOMPLOT
le 30 août 2019

Décès

Robert MUGNIER,
le 14 juillet 2019

Céline DAVIET,
le 24 juillet 2019

Marianne BRAND,
le 11 décembre 2019

Georgette GAL,
le 8 février 2020

Nicole BOISSON,
le 22 mars 2020

Claudia VIDONNE,
le 16 juin 2020



Camille LAVERRIERE

Nous vous rappelons au bon souvenir de Camille LAVERRIERE décédé le 9 juin 2020. Il a été premier adjoint dans notre commune de 1995 à 2008, ainsi que vice-président au service de l'eau potable à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Il a participé activement à la vie associative de votre village. Nous n'oublierons pas son sens de l'humour et son engagement.

Urbanisme

Dossiers d'urbanisme déposés depuis le 1er janvier 2020.

Permis de construire

DEMANDEUR	OBJET	ACCEPTÉ/REFUSÉ
DESBIOLLES Didier	Bâtiment de stockage et de matériels agricoles.	Accepté
MONNEY Jérémie	2 serres de maraîchage.	Accepté
SCI Les Grandes Poses	Transformation et agrandissement d'un bâtiment en 4 logements.	En cours d'instruction
GAL Jean-Louis	Rénovation et transformation d'un ancien bâti en garage (RDC) et en rangements (étage).	En cours d'instruction
EIRL Les Écuries de la Baverdière	Construire un manège à chevaux et ses annexes.	En cours d'instruction
JANIN Alexandre	Agrandir une maison individuelle.	Accepté

Déclaration préalable

DEMANDEUR	OBJET	ACCEPTÉ/REFUSÉ
GAL Jean-Louis	Réfection, création de 6 fenêtres et la suppression de 2 portes existantes sur la façade.	Accepté
SOARES LEMOS Pedro Miguel	Clôture.	Accepté
MARTINOD Aurore	Abri voiture.	Accepté
DESBIOLLES Didier	Chenil abrité.	Accepté
CARNEVALE Marie	Aménagement d'une plateforme et d'un talus.	Accepté
CARNEVALE Marie	Construction de 2 abris à chevaux provisoires.	Accepté
PRANDINA Claire	Piscine + terrasse + clôture.	Accepté
DESBIOLLES Dylan	Aménagement d'un terrain agricole.	Accepté
MEYSSONNIER Christophe	Clôture + murets.	Accepté
RICHARD Vincent	Aménagement d'un terrain agricole.	Refusé

Infos pratiques

Boîtes aux lettres

Afin que votre courrier arrive à destination, il faut penser à bien renseigner le numéro et le nom de la voie sur les adresses des courriers que vous envoyez car pour toute adresse incomplète le courrier est retourné à l'expéditeur.

Actualité

Afin de suivre au mieux l'actualité de la Commune, vous pouvez aimer la page facebook de la mairie : mairie du Sappey 74350 ou vous rendre sur le site internet **www.lesappey.fr**.

Lutte contre le bruit

Arrêté du préfet de la Haute-Savoie du 26 juillet 2007.

PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Art 4 : Les travaux, notamment de bricolage ou jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses....Ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Interdiction de brûler des déchets

La circulaire interministérielle du 29 novembre 2011 interdit formellement de brûler des déchets dans son jardin. En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler ces déchets ménagers comporte de sérieux risques pour la santé du voisinage, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion.

Récupération ferraille

Madame ZURCHER Anita peut récupérer votre ferraille. Elle peut également enlever vos épaves et vous fournir le papier de destruction. Cette personne est agréée. Ceci à titre gratuit.

Pour la contacter : **176 route de Bonneville, 74100 Vétraz-Monthoux**

Tél : 04 50 37 65 77 ou 06 14 19 03 36 - Adresse mail : anitazurcher74@orange.fr

Interdiction de brûler des déchets

Alerte sécheresse !

Les ressources en eau sont au plus bas et les seuils de vigilance ont été franchis.

Les mesures de restrictions d'usages d'eau suivantes sont applicables à effet immédiat :

- Le lavage des voitures hors des stations professionnelles est interdit
- Le remplissage des piscines privées est interdit
- L'arrosage des pelouses, des ronds-points, des espaces verts privés et publics des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature est interdit de 8h à 20h,
- Les fontaines publiques en circuit ouverts doivent être arrêtées.

Nous comptons sur la vigilance de tous pour nous éviter une pénurie possible !

Bientôt des légumes au Sappey

Nouveauté sur la Commune: Maraîchage

Nous sommes un couple (Mélanie et Jérémie) avec deux enfants. Nous sommes installés sur la commune du Sappey depuis début septembre 2019.

Nous avons pu acheter la ferme située au 713 route de Grange Gal avec un peu plus d'un hectare car nous avions un projet en **maraîchage biologique** sur planches permanentes et sous couvert végétale (afin d'éviter l'évapotranspiration du sol et l'érosion), de culture de fruit avec l'envie d'y planter un verger, de plantes aromatiques et d'avoir quelques poules pondeuses et quelques ruches. C'est une commission de la **SAFER** qui a choisi notre projet parmi deux autres fin 2017.

Ce choix de vie découle d'une envie de participer à un changement de société, en essayant de réduire notre impact sur l'environnement, en proposant de la nourriture locale, en participant à la sauvegarde de la biodiversité du lieu et en étant acteur de la vie locale.

Sur le terrain, nous sommes en train d'installer **deux serres**. Elles sont importantes car elles nous permettent de produire des plantons, de commencer les cultures plus rapidement en début de saison et de les prolonger en arrière saison. On souhaite pouvoir en mettre deux autres ainsi que de creuser **deux bassins** pour pouvoir être indépendant en eau. Pour ce projet maraîchage, je vais certainement m'associer avec M. Emmanuel Courtault qui habite à Menthonnex.

Nous souhaitons faire de notre lieu, un lieu d'ouvertures, d'échanges et de partages, avec entre autre la création **d'un marché à la ferme et d'une AMAP** (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Actuellement la viabilité de notre projet est remis en cause par la présence d'un corridor écologique qui traverse notre parcelle en son coeur. On espère trouver dans les meilleurs délais une solution avec le Conseil Municipal afin de permettre le passage d'animaux sauvages d'une part et le développement d'une structure paysanne d'autre part.

Nous tenons également ici à remercier chaleureusement les agriculteurs du village pour leurs aides, leurs soutiens et leurs conseils. C'est fort agréable et précieux de se sentir soutenu et aidé dans son installation.

Aux plaisirs de vous rencontrer sur notre lieu ou ailleurs.

Mélanie Berney et Jérémie Monney



Un moment de détente

L'patoue d'ntron vlozhe

Le patois de notre village

Avoué l'konfinmè, y va bin k'on a enko tota la mézon a nétéyi d'l'ivé.

Avec le confinement, ça va bien qu'on a encore toute la maison à nettoyer de l'hiver.

Apré avè paso to l'ivé u pèle, on va r'paso a la kozna pè la brovã sèzon.

Après avoir passé tout l'hiver au poêle, on va repasser à la cuisine pour la belle saison.

Mé avan, fo to nétéyi ! Fo lavo lou karo poué lou rdyô, to ébaragnyi lou tro, rékuro l'plianshi, épousto la troblyã poué l'ban d'chapouè pè s'asto pè bère na gote.

Mais avant, il faut tout nettoyer ! Il faut faire les carreaux et les rideaux, tout enlever les araignées aux poutres, récurer le plancher, épousseter la table et le banc de charpentier pour s'asseoir et pour boire une goutte.

Kome y'è bin d'povè uvri les fnêtrã. To lou ptiou zizé shantan diè l'varzhi.

Comme c'est agréable de pouvoir ouvrir les fenêtres. Tous les petits oiseaux chantent dans le verger.

Sl'avéporo on va povè r'paso l'fornio a la kozna apré avè ramono lou toyô.

Cet après-midi on va pouvoir repasser le fourneau à la cuisine après avoir ramoné les tuyaux.

D'mon, on nétérya l'dsu. Lé shanbre éto so tota pienne d'baranyes. Y sara l'uvre dé z'infan. Poué y foran lou liè, poué l'z'égro éto ! Per y monto y'è po rè l'a preu d'pin_ne la gran more.

Demain, on nettoiera l'étage. Les chambres aussi sont pleines d'araignées. Ce sera le travail des enfants. Et ils feront les lits, et l'escalier aussi ! Pour y monter, ce n'est pas rien elle a bien de la peine la grand-mère.

L' nétérya la kove L'ara tota lé tufèle a ranzhi. Y'è n'a to on sizlin pè lou pouè !

Elle nettoiera la cave. Elle aura toutes les pommes de terre à trier. Il y en a tout un seau pour les cochons !

Y'è po rè d'shanzi d'sézon mé k'y'é brove ! Poué avoué sla kofié k'bagnode, y'è'n'a k'son éboitno, y son po si bin k'no !

Ce n'est pas rien de changer de saison mais qu'est-ce que c'est agréable ! Et puis avec cette saleté qui court, il y en a qui sont confinés, ils ne sont pas si bien que nous !

Recette typique de la Région

Chèvre chaud rôti aux amandes

Recette pour 4 personnes,
préparation 20 min, cuisson 10 min.

Ingrédients :

- 2 fromages de chèvre
- 1 bol de chapelure
- 50 gr d'amandes hachées
- 1 salade
- 2 cuillère à café de moutarde
- 10 cl de crème fraîche
- 1 bouquet de ciboulette
- Vinaigre, huile, 1 œuf
- Beurre
- Sel et poivre
- Farine



1. Coupez les fromages de chèvre en deux dans le sens de la longueur, vous obtenez des portions plates.
2. Dans une assiette, mélangez les amandes hachées et la chapelure. Cassez l'œuf, salez et poivrez, rajoutez une goutte d'huile et battez le en omelette, passez chaque portion dans la farine et égouttez.
3. Trempez ensuite les fromages de chèvre dans l'œuf battu, puis roulez-les dans la chapelure aux amandes et réservez-les.
4. Nettoyez la salade, lavez la et séchez la bien et réservez la au frais.
5. Préparez la vinaigrette avec le sel, le poivre, le vinaigre, la moutarde, la crème fraîche et la ciboulette hachée.
6. Au moment de servir, faites cuire les fromages de chèvre dans une poêle contenant un peu de beurre, retournez les de temps à autre et servez très chaud.
7. Déposez les sur votre salade et servez la sauce vinaigrette à côté.

Les fromages de chèvre sont produits chez Mr Nicolas Gave au Chef Lieu du Sappey.

Les Chèvres du Salève
208 route du Salève
74350 Le Sappey

Un régal pour nos papilles !

Les 7 erreurs



Mots-croisés

En Français

L'Agneau

L'Âne

Le Bœuf

Le Canard

Le Chat

La Chèvre

Le Chien

Le Cochon

Le Coq

La Jument

Le Lapin

Le Limaçon

Le Loup

Le Mouton

L'Oiseau

La Poule

Le Poussin

Le Poux

La Rate

La Taupe

Le Taureau

La Vache

Le Veau

L'Ecureuil

E Patoué

L'Agné

L'Ône

L'Bu

L'Kano

L'Sha

La Tièvre

L'Shin

L'Poué

L'Polé

La Kavală

L'Lapin

L'Koitrón

L'Leu

L'Meuton

L'Izé

La Polaye

L'Puzhin

L'Piu

La Rate

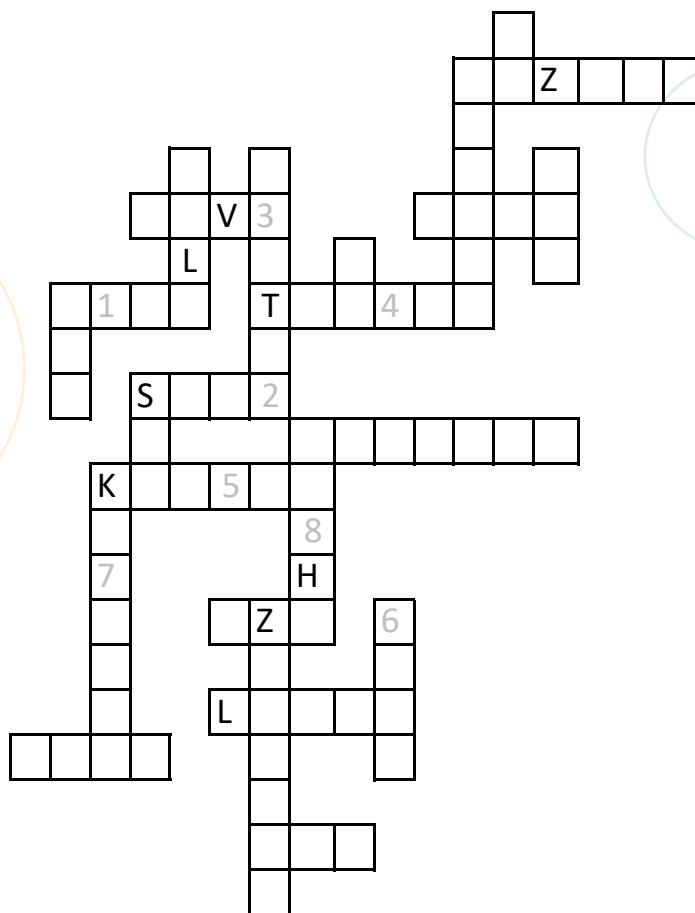
L'Zharbon

L'Bové

La Vashe

L'Vé

La Vardiaf



1 2 3 3 4 5 6 7 2 8 3 !

Nous sommes en vacances!

Pour le prochain Sappey'tille

Et si vous participiez au prochain Sappey'tille ?

Comment ?

On vous propose deux thèmes, vous pouvez envoyer vos participations à l'adresse mail de la mairie : mairie@lesappey.com, merci de bien préciser dans le mail qu'il s'agit d'une participation pour le Sappey'tille. A noter : les participations seront anonymes.

Pour le prochain, voici les thèmes proposés :

- **Photo, dessin ou texte : Quel est votre lieu préféré du Sappey ?**
- **Photo, dessin ou texte : Partage de recette, vos trouvailles de l'été**

Et les enfants et ados du Sappey ? Vous voulez plus les écouter ? Nous aussi !)

Pour cela, nous vous proposons de mettre en place un petit Sappey'tille avec les plus jeunes en format réduit qui sera glissé dans le plus grand. Nous sommes plusieurs de la commission communication à vouloir soutenir un groupe de motivés à créer leur propre journal. Merci de vous manifester à la mairie afin d'organiser ce petit groupe de travail.

Enfants et ados de 7 à 18 ans acceptés !)